

terre

Entreprendre autrement au Nord et au Sud

Trimestriel
AUTOMNE 2018

n° 162



PB- PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

OGM... agroécologie : quelle agriculture pour demain ?

Ed. Resp. Vincent Oluy, Autre Terre asbl, 4 avenue 45, 4040 Herstal - Bureau de dépôt: NSC Liège X - P 501015



Les semences paysannes,
premier pas vers
la souveraineté
des producteurs
(P. 8)



Glyphosate :
une bataille juridique
pour plus de démocratie
en Europe
(P. 12)

**Coordination et secrétariat
de rédaction :**

Geneviève Godard et Elise Vendy

Comité de rédaction :

Maxime Bastin, Cinzia Carta,
Daniel D'Ambrosio, Geneviève Godard,
Annabelle Gueguen, Claudia Marongiu,
Benoît Naveau, Marie Octave, Vincent Oury
et Elise Vendy

Ont collaboré à ce numéro

Francesco Ajena, François de Saint
Georges, Christian Legay, Frédéric Prat,
Lionel Tientega

Illustration de couverture :

C1 : Shutterstock

C4 : Autre Terre asbl

Graphisme : www.davidcauwe.be

Impression : Kliëmo S.A.

Imprimé à 5.200 exemplaires sur papier
issu de forêts gérées durablement (FSC)

Terre est une publication du groupe Terre.
Des auteurs d'horizons divers s'expriment
sur des thèmes liés à l'économie sociale
et solidaire. Les articles n'engagent que
leurs auteurs. Toute reproduction, même
partielle, des textes et illustrations parus
dans le journal **Terre** est encouragée,
mais soumise à l'autorisation préalable
de l'éditeur et/ou des ayants droit au
copyright.

Rédaction :

Rue de Milmort, 690
4040 Herstal – Belgique
T. : +32 4 240 58 58
F. : +32 4 228 07 50

E. : info@terre.be

W. : www.terre.be

www.facebook.com/GroupeTerre

N° de compte :

IBAN — BE53 0962 2 418 9653



Cette publication est soutenue par :



Les opinions qui sont exprimées par notre organisation ne représentent pas nécessairement celles de l'état belge et n'engagent pas celui-ci.

3

ÉDITO

Du modèle OGM
et de nos valeurs

4

DOSSIER

**OGM... agroécologie:
quelle agriculture
pour demain ?**

**Les OGM : une menace
pour l'agroécologie ?**



6

**OGM : Info ou intox,
retour aux sources**

8

**Les semences paysannes,
premier pas vers la
souveraineté des
producteurs**

10

**À Wetteren :
deux visions du futur**

12

**Glyphosate : une bataille
juridique pour plus de
démocratie en Europe**

16

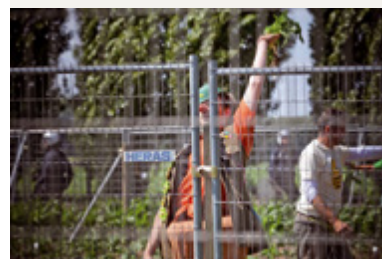
TERRE LIBRE Nord
Un potager à Couillet !

18

TERRE LIBRE Sud
Burkina Faso : après le coton
Bt, lutte contre les moustiques
génétiquement modifiés

19

BRÈVES



Édito

Du modèle OGM et de nos valeurs

Depuis plusieurs décennies, les études scientifiques se succèdent sur la question de la toxicité des organismes génétiquement modifiés (OGM). En 2012, une étude démontrant l'impact hautement toxique des OGM et des pesticides qui y sont associés sort sous le nom « Seralini 2012¹ ». Dès le lendemain, celle-ci est contestée. Les lobbys industriels et les scientifiques favorables aux OGM s'évertuent à invalider les hypothèses de l'étude et ses résultats et à décrédibiliser ses auteurs. Que dire lorsqu'une agence européenne, soupçonnée d'être largement influencée par l'agro-industrie déclare, contre toute attente, que le glyphosate ne constitue pas un danger pour notre santé...

À côté des questions de santé, l'impact climatique des OGM, particulièrement en matière de Plantes Génétiquement Modifiées (PGM), semble beaucoup plus clair et souffrir de moins de controverse. Il est prouvé que le recours aux PGM appauvrit les terres, diminue la biodiversité et réduit au final la fertilité des sols. Par ailleurs, la production des plants et des produits qui leur sont associés génère davantage de gaz à effet de serre que les pratiques agricoles sans PGM. Sur le plan économique, force est de constater que les systèmes de production basés sur l'exploitation d'OGM sont loin de réduire les inégalités économiques et sociales. L'« agriculture OGM » favorise le développement des grandes entreprises industrielles et chimiques, la monoculture à grande échelle, les exploitations agricoles capitalistiques alors qu'elle rend les paysans toujours plus dépendants de ses produits et donc de moins en moins autonomes.

Soyons clairs, une ONG comme Autre Terre qui a pour mission de réduire les inégalités sociales et économiques sur le plan national et international ; qui a inscrit, entre autres principes de fonctionnement, l'autonomie des travailleurs et des entreprises dans lesquelles ils travaillent comme l'une de ses principales valeurs, ne peut se positionner en faveur d'une industrie dont les pratiques enrichissent les détenteurs de capital et asservissent les producteurs en bout de chaîne. Ce modèle ne cadre pas avec nos valeurs. Et le progrès alors ? Nous sommes, bien entendu, pour et convaincus que des innovations en matière d'agriculture sont encore à imaginer. Mais ce progrès ne peut avoir lieu s'il a pour effet de dégrader notre climat, de creuser les inégalités, d'atteindre à notre santé et à celles des personnes qui produisent notre nourriture. Honnêtement, avec les cultures OGM et les pratiques qu'elles charrient, on fait fausse route ! ■

Vincent Oury

1. www.criigen.org

OGM... agroécologie : quelle agriculture pour demain ?

Les OGM : une menace pour l'agroécologie ?

Christian Legay,
coordinateur régional Afrique de l'Ouest, Autre Terre asbl

En 2010, le rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Olivier de Schutter, avait recommandé dans son rapport aux Nations Unies de promouvoir l'agroécologie pour une agriculture durable respectueuse de l'environnement. Récemment, en 2018, la FAO vient de réaffirmer la pertinence de pratiquer l'agroécologie. Elle permet d'atteindre la souveraineté alimentaire, de nourrir sainement la population, de réduire la faim dans le monde et de faire face aux changements climatiques.

Mais, en parallèle, l'agriculture conventionnelle continue à vouloir se développer avec l'utilisation intensive des biotechnologies et des produits de synthèse issus de l'agrochimie... Ainsi, les grandes multinationales comme Bayer/Monsanto se sont approprié le monopole de la production semencière. Et, pour l'assouvir, ont développé

des OGM. Ces derniers s'avèrent une menace pour l'agroécologie et l'agriculture biologique. Un OGM, c'est un organisme vivant (micro-organisme, animal, végétal) qui a subi une modification non naturelle de ses caractéristiques génétiques initiales par ajout, suppression ou remplacement d'au moins un gène. La principale méthode d'obtention d'un OGM s'appelle la transgénèse. On l'appelle aussi *organisme transgénique*¹.

Les applications sont nombreuses, que ce soit dans la recherche biologique ou médicale pour comprendre le fonctionne-

Un OGM, c'est un organisme vivant qui a subi une modification non naturelle de ses caractéristiques génétiques initiales par ajout, suppression ou remplacement d'au moins un gène. La principale méthode d'obtention d'un OGM s'appelle la transgénèse. On l'appelle aussi organisme transgénique.

ment des systèmes cellulaires. Des médicaments ou des vaccins sont produits en utilisant des micro-organismes en milieu confiné (laboratoire ou usine pharmaceutique) comme l'insuline depuis 1978. Pour ces applications, il existe un certain consensus sociétal, contrairement aux plantes génétiquement modifiées (PGM) destinées à la commercialisation et à l'alimentation humaine qui, elles, font polémiques.

Si ces PGM sont cultivées en milieu ouvert, elles peuvent se disséminer dans l'environnement et se mélanger aux plantes conven-

tionnelles, qu'elles soient industrielles ou alimentaires.

En 2016, les PGM sont cultivées sur 185,1 millions d'hectares dans 26 pays, mais principalement sur le continent américain qui concentre jusqu'à 87 % des surfaces GM dans le monde. Au niveau mondial, elles ne représentent que 4 % des surfaces agricoles et 1,4 % des agriculteurs. Elles sont destinées essentiellement

pas spécifiquement à augmenter les rendements. Contrairement aux arguments des multinationales, elles ne sont pas une solution pour éradiquer la faim dans le monde.

Leur développement a eu de nombreux effets négatifs. Ainsi, nous pouvons citer l'augmentation des résistances par les insectes nécessitant plus de traitements, l'utilisation massive et croissante d'herbicides à

au paysan le droit séculaire de ressemer et le rendent de plus en plus dépendant des semenciers avec des semences inadéquates pour l'agroécologie ou l'agriculture biologique. Ces semenciers, en situation dominante, vendent leurs produits de plus en plus cher. Ainsi, au Burkina Faso, les semences de coton Bt étaient vendues 27 fois plus cher que les semences conventionnelles (41 €

contre 1,5 €/hectare) sans hausse réelle des rendements !³

Les acteurs de la société civile, inquiets du développement des OGM et de leurs effets, ont accusé les grands semenciers « d'écocide » et organisé un procès consultatif citoyen par le Tribunal International Monsanto (TIM) à La Haye en octobre 2016. En avril 2017, le TIM a symboliquement fait condamner Monsanto sur ce point.

Les OGM ne répondent pas aux principes d'une agriculture durable respectueuse de l'environnement pour nourrir saine-ment la population. Plus grave, ils sont une menace pour la souveraineté alimentaire

des peuples en ne permettant pas aux petits producteurs de développer la pratique agroécologique et en les rendant dépendants. |

à l'alimentation animale, à la production d'agrocarburants et sont utilisées dans les produits transformés (huile de coton ou de soja, lécithine de soja...).² Malheureusement, elles ne répondent pas aux espoirs mirobolants annoncés. Jusqu'à présent, les PGM diffusées sont à destination d'un modèle d'agriculture industrielle type monoculture à grande échelle avec utilisation intensive d'intrants de la pétrochimie (engrais, pesticides). Elles ne visent

base de glyphosate avec l'apparition de mauvaises herbes résistantes et invasives, la production en continu de la toxine par la plante et disséminée dans le sol, tuant d'autres insectes et micro-organismes non ciblés, et aussi la réduction de la biodiversité y compris des variétés paysannes par contamination. Tous ces effets ont des conséquences néfastes sur l'agroécologie.

Les brevets sur ces PGM enlèvent

1. Cours régional en agroécologie. Cotonou 2018 : Pr Mériem Louanchi. AREA-ED/ENSA. Alger. Algérie. LOUANCHI
2. <https://www.infogm.org/-Qui-cultive-des-OGM-dans-les-monde-Et-ou->
3. « Le coton Bt et nous. La vérité de nos champs ! » Coalition pour la protection du patrimoine génétique africain (COPAGEN). Mars 2017



OGM : Info ou intox, retour aux sources

Depuis leur apparition sur le marché en 1994, les OGM font l'objet d'un débat très clivant. Journalistes, scientifiques et politiques se déchirent régulièrement autour de cette question sensible, affirmant souvent tout et son contraire. Dans ce magma d'informations contradictoires, difficile dès lors pour le citoyen de s'y retrouver. Frédéric Prat, journaliste français chez Inf'OGM, nous dresse un état des lieux de l'accès à l'information en Europe.

A ctuellement, est-il facile pour le citoyen de trouver une information indépendante et critique sur la question des OGM ?

La grande interrogation aujourd'hui, quand on aborde la question des OGM, c'est de savoir de quoi on parle. Quand les OGM transgéniques sont apparus, au milieu des années 90, on trouvait facilement l'information car tout cela était sous le coup d'une réglementation assez stricte. Or, aujourd'hui, il se trouve qu'on est sur une deuxième phase de développement que les activistes appellent « OGM cachés ». J'aime bien ce terme, car il souligne le fait qu'on est en train de produire de nouveaux OGM qui n'en portent pour l'instant pas le nom.

Quels risques représentent ces « OGM cachés » ?

Si ces OGM arrivent à se répandre dans le monde entier sans réglementations, ils seront invisibles. Et c'est cette invisibilité qui va permettre leur expansion massive. Pour nous, journalistes critiques et militants écolo-

gistes, l'enjeu est crucial. Il faut vraiment faire comprendre aux gens que ces nouveaux OGM doivent entrer sous cette dénomination afin qu'ils puissent être sous le coup de la législation OGM de l'Union européenne. Ils pourront ainsi être étiquetés, évalués, suivis. Actuellement, le citoyen n'a pas cette information. Très peu de médias ont parlé de ces fameux nouveaux OGM.

Il est souvent reproché aux experts du monde scientifique, régulièrement sollicités par les médias, d'être empêtrés dans des conflits d'intérêts. Cette crainte est-elle justifiée ?

Ce n'est pas une crainte, c'est quelque chose que l'on constate. Lorsque l'on fait appel à de l'expertise, on fait appel à des gens qui sont très proches de ces dossiers et donc, entre autres, à des gens qui ont aussi un intérêt. Or, ils connaissent le sujet parce qu'ils sont baignés dedans et que, parfois, ils ont travaillé ou fait de l'expertise pour telle ou telle boîte. Je comprends donc la situation. Maintenant, dire que c'est normal ou

que ce n'est pas grave, non. Je crois qu'il faut faire attention. D'ailleurs, l'agence européenne de la sécurité des aliments a été énormément critiquée pour cet ensemble de conflits d'intérêts. Ils ont été obligés de faire un petit peu le ménage chez eux.

L'Europe met-elle suffisamment d'outils à disposition du citoyen pour s'informer ?

Je ne pense pas. À ma connaissance, il n'existe aucun site de l'Union européenne centralisant les informations sur les OGM. Quand on veut aller chercher de l'information à l'UE en tant que journaliste, ce n'est pas facile parce que les dossiers sont un peu éclatés dans différents endroits. Chez Inf'OGM, on essaie de tout regrouper dans un moteur de recherche et de le faire en français. Parce qu'on a beau dire qu'il y a plein de langues officielles dans l'UE, il y a aussi plein de dossiers qui ne sont qu'en anglais. Il y a donc là un gros souci, même si je comprends que les budgets ne sont pas extensibles.



Pensez-vous que l'on informe suffisamment sur les alternatives ?

J'ai l'impression qu'il y a beaucoup de choses qui se font. Il y a une sorte de lame de fond, si j'ose dire. Je crois qu'on va globalement et assez massivement vers tout ce qu'on appelle l'agroécologie, les circuits courts et la culture bio. En France, et j'imagine que c'est la même tendance en Belgique, on a une augmentation de 15 à 20 % sur le marché bio depuis 3-4 ans. Sur les alternatives, il y a donc des informations qui semblent porter leurs fruits.

Quel rôle joue Inf'OGM dans ce débat ?

Cela va bientôt faire vingt ans que l'on propose de l'information sur les OGM, les nouveaux OGM et les semences. Chez Inf'OGM, on considère que le lecteur est intelligent et qu'il sait faire la part des choses. Peut-être que ce qu'il aura lu va le titiller un peu et qu'il aura envie d'en savoir plus en allant fouiller sur Internet ou ailleurs. Il nous semble aussi important de ne pas être uniquement dans la critique, nous voulons également informer sur les alternatives positives. |

Propos recueillis par Maxime Bastin

Inf'OGM

Basée à Montreuil, en région parisienne, Inf'OGM est une veille citoyenne d'information francophone sur les OGM et les semences. Née en 1999, cette association publie de l'information indépendante et critique sur les OGM, les biotechnologies et les semences. Sa mission est de favoriser et de nourrir le débat démocratique par une information critique, indépendante et accessible à tout public. Inf'OGM se donne l'objectif d'œuvrer pour une véritable transparence du débat OGM.

www.infogm.org

Les semences paysannes, premier pas vers la souveraineté des producteurs

Annabelle Gueguen,

chargée de partenariat Afrique de l'Ouest, Autre Terre asbl

Depuis plus de 10.000 ans¹, les paysans sèment, sélectionnent et échangent librement leurs graines. Mais cette pratique est aujourd'hui en péril². En effet, une poignée de grandes entreprises, possédant plus de la moitié du marché mondial des semences, privatisent le vivant et promeuvent l'utilisation de semences industrielles (OGM, variétés dépendantes de fertilisants et produits phytosanitaires) en déposant une série de brevets et de lois semencières³. L'utilisation de ces semences a non seulement des impacts néfastes sur l'environnement mais cela affecte également les droits fondamentaux des paysans à l'accès aux semences et ceux des populations à bénéficier de nourriture saine et durable⁴. Toutefois, face à cette situation, des paysans ont décidé de produire eux-mêmes leurs semences, de les adapter à leurs terroirs et à leurs pratiques culturelles afin d'assurer la sécurité alimentaire des populations.

Saidou Bamongo, chargé de projets pour l'ONG burkinabè APIL (Action Pour les Initiatives Locales)⁵, partenaire d'Autre Terre, revient pour nous



sur le rôle de l'association dans la réintroduction des semences paysannes au sein des pratiques agricoles des producteurs et des bénéficiaires qu'ils en retirent.

APIL a pour mission d'accompagner les organisations paysannes afin qu'elles atteignent une autosuffisance alimentaire. Pour ce faire, « APIL s'est engagée, avec ses partenaires locaux que sont les producteurs, dans des processus et systèmes qui les rendent plus autonomes, basés sur les pratiques agroécologiques. »⁶ Cela passe notamment par l'abandon des semences industrielles au profit des semences paysannes. « Dans le passé, certains producteurs utilisaient de la semence industrielle, surtout au niveau de la production maraîchère. Mais depuis qu'APIL travaille avec les produc-

teurs, elle les sensibilise à l'utilisation des semences paysannes. Aujourd'hui chaque producteur sélectionne sa propre semence qu'il conserve pour la campagne suivante. Nous accompagnons actuellement plus de 15.000 producteurs. 98 % des agriculteurs céréaliers sélectionnent leurs propres semences et 55 % des maraîchers arrivent à produire eux-mêmes (oignon, tomate, aubergine, piment...). »

Outre l'accompagnement dans la réalisation de leurs projets, l'objectif d'Autre Terre est également de renforcer les synergies entre partenaires via des voyages d'échanges, des formations, des projets communs. C'est dans ce contexte qu'APIL a bénéficié, il y a

trois ans, de semences paysannes de gombo à cycle court⁷ de l'UGM (Union des Groupements Maraîchers⁸ : « Après avoir fait des essais de production de la variété dans notre centre agroécologique de Bissiga, nous avons remarqué des aspects très intéressants qui nous ont amenés à vouloir multiplier et diffuser cette variété auprès de nos producteurs. En effet, cette variété a des rendements plus importants et résiste beaucoup mieux à la sécheresse et au striga »⁹. Contrairement aux semences industrielles, peu résilientes aux aléas climatiques, les semences paysannes s'adaptent à l'environnement et résistent davantage aux maladies.

Néanmoins, « si le producteur ne maîtrise pas bien le système de sélection, la variété va rapidement perdre ses qualités. » C'est pourquoi APIL accompagne les producteurs à la multiplication des semences : « À l'intérieur des groupements que nous soutenons, il y a des producteurs « modèles ». Ces derniers disposent des capacités techniques nécessaires pour en encadrer d'autres. Nous nous sommes appuyés sur ces producteurs qui ont permis à leurs pairs de disposer de la semence. »

Ainsi, en accompagnant ces organisations afin de maîtriser l'usage des semences paysannes, APIL contribue non seulement à rendre les rendements plus importants, mais elle prend également part à l'autonomie et à la souveraineté des producteurs. ■

1. http://agriculture.gouv.fr/histoire/2_histoire/index_histoire_agriculture.htm
2. Stenka Q, Clément, 2014, La guerre des graines.
3. <https://mediatheque.agencemicroprojets.org/wp-content/uploads/droit-des-semences-web-vf.pdf>
4. http://petanielle.org/public/pre_sensation_Se_me_ta_re_sistance_FR-1.pdf
5. Plus d'infos sur : <https://www.apilaction.net/>
6. Tous les propos qui figurent entre guillemets sont issus d'une interview de Saidou Bamongo, chargé de projets pour l'ONG APIL.
7. Les cultures à cycle court ont un rythme de croissance rapide qui favorise des récoltes régulières.
8. Partenaire malien d'Autre Terre depuis 2008.
9. Plante parasite très commune en Afrique, attaquant les cultures vivrières.

Semences paysannes, semences industrielles... kesako ?¹

Semences « paysannes » :

Semences sélectionnées et reproduites par les paysans dans leurs champs de production. À l'opposé des semences industrielles standardisées, ce sont des populations diversifiées et évolutives, à la portée des paysans. Leurs caractéristiques les rendent adaptables à la diversité et à la variabilité des terroirs, des climats, des pratiques paysannes et des besoins humains sans nécessaire recours aux intrants chimiques.

Semences « industrielles » :

Terme générique désignant l'ensemble des semences produites par un semencier professionnel. Pour être commercialisées, les semences doivent être inscrites dans le catalogue officiel de variétés. Elles sont couvertes soit par un certificat d'obtention végétal (COV), soit par un brevet.

1. <https://www.infogm.org/-Semence-definition-loi-et-marche-mondial-#lexique>



À Wetteren : deux visions du futur

François de Saint Georges,
membre du *Field Liberation Movement*

Un beau dimanche de mai 2011, 500 citoyens se sont réunis à proximité d'un étrange champ du côté de Wetteren. C'était un champ de pommes de terre, entouré de hauts grillages, protégé par une soixantaine de policiers, et scruté par des caméras. Un dimanche ! Un champ de patates ! Oui, mais pas n'importe lesquelles. Dans cette parcelle de terrain se trouvaient des patates génétiquement modifiées pour résister au mildiou. Un essai en plein champ mené par l'Université de Gand. À proximité, un grand panneau indiquait : *Ici, poussent les patates du futur.*

Qu'étaient venus faire là ces citoyens ? Ils semblaient décidés à pénétrer dans ce champ et à lui causer du tort. Étaient-ils par hasard contre le futur ? C'est-à-dire contre le progrès ? Il est vrai qu'ils ont tout fait pour forcer le barrage policier, sauter les barrières et déterrer, courant comme des lapins poursuivis par des chasseurs (en bleu et harnachés), ces extraordinaires *patates du futur*. Les images choisies par les différents médias ont paru tellement violentes à certains que ces lapins furent parfois surnommés « terroristes écologistes ». À les regarder de près, les patates n'ont pas eu particulièrement peur de cette déferlante humaine ; quant aux policiers, *bah*, c'est tout de même leur métier.

En observant cette action de loin, dans la confusion d'une confrontation certes tendue, mais bon enfant, on pouvait en effet croire que les quelques valeureux ayant pénétré le

périmètre sécurisé détruisaient tout. Pourtant des patates résistant au mildiou, c'est quand même bien, non ? Oui, et les dangereux terroristes le pensaient aussi ! C'est pourquoi ils avaient emporté dans leurs besaces, d'autres patates, bio celles-là, mais résistantes elles aussi au mildiou. Ces joyeux sauteurs, ces « éviteurs de matraques », ne détruisaient pas, nuance, ils procédaient à un échange... entre *un futur et un autre futur*. Et je ne suis pas loin de penser, mais restons sur nos gardes, qu'en Belgique ils y sont arrivés.

Cette action portait un message clair : nous pensons qu'il faut une alternative à l'agriculture industrielle soumise aux grandes industries alimentaires et nous avons des solutions à proposer. Cette lutte entre patates était un symbole. En Belgique, on ne fait pousser quasiment qu'une seule variété de pommes de terre : la bintje. Pourquoi celle-là ? Parce qu'elle est particulièrement

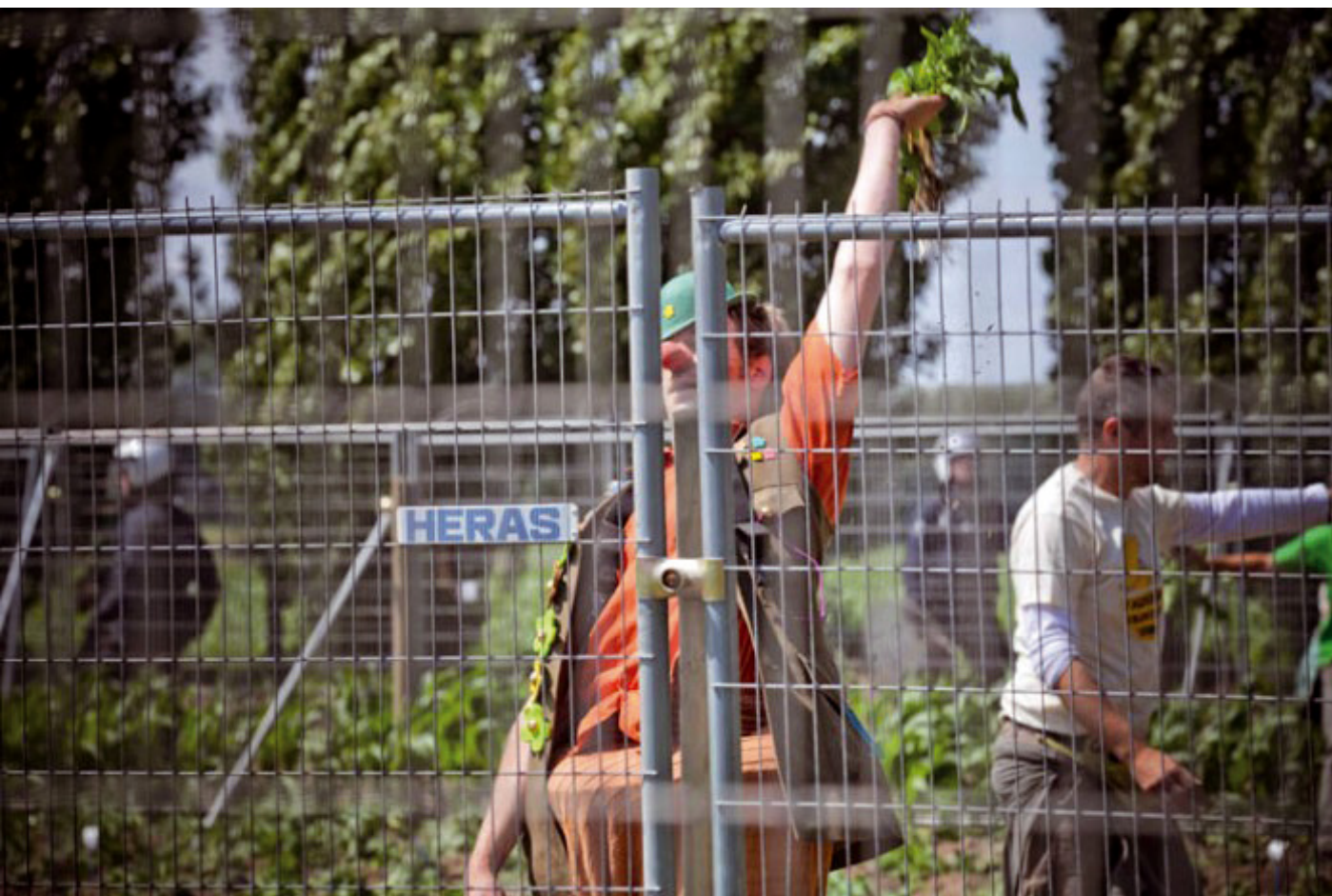
facile à utiliser pour la transformation industrielle : purée, frites. Je vous vois déjà venir, vous allez m'accuser d'être anti-frite, en plus d'être anti-progrès. Mais cette bintje a un défaut important, elle est très fragile et elle résiste très mal... au mildiou, et à toutes les autres maladies. Cette variété de patates est le tubercule industriel par excellence, elle est mal adaptée à la survie, mais bien adaptée à l'industrie. Alors, on la pulvérise à toutes les phases de son existence de produit *phyto* afin de l'aider à survivre. Quand les citoyens commencent à râler sur ces produits (qui sont quand même dangereux, c'est écrit dessus), on ne se dit pas qu'on va changer de manière de faire de l'agriculture, non, on se propose d'aller plus loin, et de développer des organismes génétiquement modifiés. Parce que d'après eux, le progrès se trouve dans les laboratoires, et pas dans le savoir-faire des paysans. Ils pensent que ce dont nous avons besoin c'est de biotechnologie,

plutôt que de technologies bio. Par cette action, nous voulions aussi interroger nos universités : êtes-vous sûrs qu'il faut parier sur ce futur-ci, alors que l'opinion – et pas seulement celle des 500 présents – est contre ces technologies ?

Dans les décennies à venir, il va falloir nourrir toujours plus d'humains. Je ne sais pas si l'alternative que je propose, et qu'on nomme agroécologie est suffisamment efficace. Mais ce que je peux observer et lire me fait penser que leur alternative n'est

pas la bonne : chute de la biodiversité, érosion et baisse de la qualité nutritive des sols, contamination généralisée de l'air, de l'eau, pollution mondiale. Il faut une agriculture diversifiée, consciente de son environnement, respectueuse dans ses pratiques. C'est un travail immense, dur, mais beau, et porteur de fierté. Sur quel futur parier ? Les 500 de ce jour-là, et les onze qui furent inculpés (accusés d'être une bande de malfaiteurs, comme les braqueurs de banques), avaient fait leur choix. Je pense qu'il faut se déterminer et agir

en conséquence. Gestes quotidiens, actions symboliques ou concrètes, écritures de blogs, articles, interpellation des autorités politiques, inventions, innovations (utiles). Il faut donner de la voix partout et tenter, sans espoir excessif, de faire avancer le monde vers la possibilité d'un meilleur futur. La leçon que je retire de la journée et du procès est que ce type d'action permet d'ouvrir le débat, de le poser sur la table, alors qu'avant il se faisait en dehors de toute évaluation morale. Dans cette fuite en avant, que certains appellent « progrès ». ■



Glyphosate : une bataille juridique pour plus de démocratie en Europe

Francesco Ajena,

Conseiller Agriculture, Santé, Alimentation pour ECOLO

Parallèlement à la problématique des OGM, d'autres combats intrinsèquement liés ont vu le jour. C'est le cas de la bataille juridique autour du glyphosate, un herbicide puissant et controversé. Parmi les plantes génétiquement modifiées, se trouvent les plantes tolérant un herbicide total (c'est-à-dire destiné à tuer toutes les plantes), comme par exemple le Roundup produit par Monsanto à base de glyphosate. En 2013, ces dernières représentaient 63 % du total des plantes transgéniques commercialisées.¹ Francesco Ajena revient pour nous sur le combat citoyen visant l'interdiction du glyphosate... une véritable bataille pour le respect de la démocratie en Europe !

La réputation du glyphosate, un herbicide systémique à large spectre, à savoir le dés herbant le plus utilisé au monde (produit par le géant chimique Monsanto), a atteint le large public en 2015 avec la publication d'un rapport du Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC), un organe de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Dans ce rapport, le CIRC classifiait le principe actif glyphosate comme « cancérigène probable pour l'homme ». Quelques mois après, en novembre 2015, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), contre toute attente, rend publique son opinion sur le sujet : le produit n'est pas un danger pour la santé humaine. Une

série de réfutations, démentis, scandales et mises en doute de l'indépendance des décisions des agences européennes, vont ensuite alimenter l'épineux débat. L'EFSA sera accusée d'avoir « copié-collé » ses conclusions des industriels (voir l'affaire des « Monsanto Papers »).

Vers la fin 2017, une décision atteinte à faible minorité par les États Membres de l'Union européenne déçoit une large partie des citoyens européens. L'espoir d'une impressionnante mobilisation, qui est arrivée à récolter les signatures de 1,3 million d'Européens et à déclencher le mécanisme d'initiative citoyenne européenne (ICE), ne prendra pas le pas sur les intérêts des multinationales.

Trois demandes étaient formulées par l'ICE. D'abord, interdire les pesticides à base de glyphosate. Demande rejetée : la réautorisation pour cinq ans de l'herbicide est adoptée par une majorité d'États membres, le 27 novembre 2017.

Deuxième demande : réformer le système d'évaluation des pesticides afin qu'il soit fondé uniquement sur des études ayant été publiées, commandées par les autorités publiques compétentes. La Commission est restée vague sur les réponses à apporter à ces questionnements, considérant « sans fondement » les « inquiétudes et allégations » de la société civile. Des efforts seront annoncés au printemps 2018 pour améliorer la « trans-



parence des études commanditées par l'industrie et le renforcement de la gouvernance dans la conduite de ces études ».

Quant à la troisième demande de l'ICE – fixer à l'échelle de l'UE des objectifs obligatoires de réduction de l'utilisation des pesticides –, la Commission « ne l'envisage pas à ce stade ».

Le dossier glyphosate a donc ouvert

une série conséquente de boîtes de Pandore. Tout d'abord, l'ingérence du secteur privé dans des institutions censées être indépendantes. Deuxièmement, sur une note plus positive, la place importante que la santé et l'alimentation occupent dans les préoccupations des citoyens européens, beaucoup plus conscients, aujourd'hui, qu'un changement d'agri-

culture est non seulement possible, mais nécessaire. En troisième lieu, ce débat a mis en évidence un point lié à la gouvernance : le déficit démocratique des processus législatifs européens.

Quelques semaines à peine après la réautorisation de l'herbicide controversé, une analyse publiée par le juriste Olivier de Schutter, professeur de droit

➤ à l'Université Catholique de Louvain, conclut que les modalités de la réautorisation du glyphosate ont violé le droit de l'Union sur la base d'une analyse juridique incluant six points. Parmi ces arguments, l'ancien rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation soulève une question essentielle : le renouvellement de la licence de ce biocide est illégitime, car elle viole l'article 11 du traité UE (dispositions relatives aux principes démocratiques). Il est en effet frappant de constater que la proposition de la Commission relative au renouvellement de la licence de la substance contestée s'est produite après la réception officielle de l'initiative citoyenne européenne « Stop Glyphosate ».

Comme l'a relevé le Tribunal de première instance des Communautés européennes dans un arrêt du 10 mai 2017, « les propositions de l'ICE consistent à améliorer le fonctionnement démocratique de l'Union européenne en accordant au citoyen un droit général de participer à la vie démocratique ».

Selon le professeur De Schutter il était donc contraire au principe de démocratie de présenter une proposition de renouvellement de l'autorisation du glyphosate avant que l'ICE « Stop Glyphosate » ait été adéquatement traitée.

En ignorant les trois demandes de l'ICE, les régulateurs européens semblent avoir oublié de qui ils tenaient véritablement leur légitimité : les citoyens et non pas les firmes.

En ignorant les trois demandes de l'ICE, les régulateurs européens semblent avoir oublié de qui ils tenaient véritablement leur légitimité : les citoyens et non pas les firmes. Ceci met en doute l'efficacité d'un système démocratique européen, déjà fortement critiqué à cause de ses énormes lacunes. Suite aux réponses lapidaires de la Commission à l'ICE, comment croire encore qu'une sorte de démocratie directe en Europe soit possible face aux intérêts des grandes multinationales qui semblent avoir la main mise sur les décideurs politiques européens ? Que faire alors dans cette impasse démocratique ?

Tout d'abord ne pas désespérer, et voir le verre à moitié plein. Quelqu'un a en effet pris en considération les préoccupations citoyennes, et sans surprise, il s'agit du Parlement européen.

En effet, suite à ce grand débat, les présidents de groupe du Parlement européen ont annoncé, en janvier 2018, la création d'une commission spéciale chargée d'enquêter sur les modalités d'autorisation des pesticides en Europe. La mise en place de ce « Comité ad hoc » a été suscitée par les expertises scientifiques divergentes qui ont marqué la procédure de réautorisation du glyphosate, mais aussi suite à l'initiative citoyenne. La





création de la commission d'enquête sur les pesticides est intervenue alors que plusieurs États membres, dont la France et l'Allemagne, ont demandé officiellement une réforme des procédures d'autorisation des produits phytosanitaires en Europe. Une exigence appuyée par l'ICE.

De plus, il sera nécessaire de réformer le dispositif d'initiative citoyenne. Tout d'abord, le processus d'enregistrement doit être plus simple pour les citoyens et l'éligibilité des initiatives rendue plus flexible. En deuxième lieu, il faut régler le conflit

d'intérêts : actuellement, c'est la Commission qui, à la fois, évalue l'éligibilité d'une ICE avant qu'elle soit enregistrée et qui est responsable de son suivi (en répondant aux demandes de l'ICE et en proposant, le cas échéant, des solutions législatives aux problèmes soulevés). Or la Commission pourrait bien évidemment définir comme non éligibles des ICE auxquelles elle ne veut pas donner de réponse, ou, comme dans le cas du glyphosate, même quand l'ICE est acceptée, définir sans fondement les inquiétudes et allégations de la société civile de façon à ne pas devoir fournir de réponse législative.



C'est pourquoi, comme prôné par le Groupe des Verts au Parlement européen, il est nécessaire de créer un organisme indépendant chargé d'effectuer les contrôles juridiques à la place de la Commission. Comme troisième point, un suivi concret aux initiatives doit être assuré. Le Parlement européen doit systématiquement organiser un débat en plénière et l'adoption d'une résolution via un vote spécifique, qui serait déclenché par chaque ICE atteignant plus d'un million de signatures. De cette manière, le Parlement européen pourrait formuler des recommandations à la Commission sur la manière de suivre chaque initiative.

Dans un moment crucial de manque de confiance, l'Europe a désespéré-

ment besoin de réformer son système législatif. Ceci passera inévitablement par accroître les pouvoirs du Parlement européen, seule instance avec un potentiel vraiment démocratique, et réformer l'outil de l'initiative citoyenne européenne. ■

1. <https://www.infogm.org/faq-qu-est-ce-que-une- plante-OGM-roundup-ready>

Un potager à Couillet !

L'an dernier, à la même époque, nous consacrons une rubrique au potager collectif de Herstal, projet né de la volonté de quelques travailleurs de développer la solidarité sur leur lieu de travail en s'essayant au maraîchage. Avec une bonne partie des légumes récoltés, ceux qu'on appelle désormais les « potagistes » avaient même préparé et distribué une soupe à leurs collègues en fin d'année.

Si le potager de Herstal a été remis en route pour une deuxième saison, avec des résultats supérieurs à ceux de l'année dernière, c'est surtout du côté de Couillet que cela se passe. Jean-Luc travaille depuis 22 ans chez Terre asbl. Sa passion, c'est le maraîchage. Ce qui le motive, c'est partager son savoir-faire avec les collègues qui le souhaitent. Avec une poignée d'entre eux, il a lancé le projet de potager collectif sur le site flambant neuf de Couillet. Contrairement à l'équipe de « potagistes » de Herstal, ceux de Couillet ont dû faire face à un obstacle de taille. Le site de Couillet étant situé sur une ancienne friche industrielle datant d'une époque guère éloignée où on accordait peu, voire aucune importance à l'impact



environnemental de son activité, il leur était impossible d'en exploiter la terre. Ils se sont donc résolus à construire dix bacs avec des palettes de récupération et un apport de quinze tonnes de bonne terre. Dans ce potager en hauteur, idéal pour le dos, on trouve tomates, courgettes, oignons, salades et on en passe. Si les « potagistes » de Couillet peuvent bien sûr bénéficier des légumes, le surplus est vendu aux collègues à un prix dérisoire (généralement cinquante centimes). Ces fonds récupérés leur permettront d'acheter des semences pour l'année prochaine. Le maraîchage au sein du groupe Terre, ce sont deux potagers diffé-

rents sur deux sites différents avec des manières de faire et de s'organiser différentes. Cependant, il s'agit avant tout d'une volonté commune de partager son savoir-faire, d'apprendre et, par le biais de la terre, de développer la solidarité entre les travailleurs. C'est peut-être aussi l'amorce, sait-on jamais, d'une nouvelle activité pour le groupe Terre. L'avenir nous le dira. |

Daniel D'Ambrosio, Groupe Terre asbl



Burkina Faso : après le coton Bt, lutte contre les moustiques génétiquement modifiés

Après la décision des compagnies cotonnières burkinabè d'arrêter en 2016 la production du coton OGM qui était fourni par Monsanto depuis 2009, il était improbable de réentendre parler d'organismes génétiquement modifiés. En effet, la fin du coton Bt¹ a été le fruit d'une lutte vigoureuse de la société civile burkinabè qui a abouti au départ de la multinationale du pays des Hommes intègres.

Au Burkina Faso, le paludisme est un problème de santé publique avec plus de onze millions de cas diagnostiqués en 2017 selon l'OMS. Le principal moyen de lutte contre la maladie reste la prévention avec les moustiquaires imprégnées, les insecticides, les antipaludiques et un meilleur assainissement afin d'éviter la présence d'eaux stagnantes.

Une nouvelle voie pour la lutte contre le paludisme à travers la modification génétique fait l'objet d'un projet dénommé « Target Malaria » dirigé par

l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS) de Bobo Dioulasso au Burkina ; celui-ci est également mis en œuvre au Mali et en Ouganda. Ce projet consiste en une étude menée par des chercheurs africains et européens avec un soutien financier de 60 millions d'euros de la Fondation Bill et Melinda Gates.

L'objectif ultime du projet ? Disséminer volontairement des moustiques issus du « forçage génétique » pour que les accouplements modifient le ratio sexuel en faveur des mâles réduisant le nombre de femelles qui transmettent le paludisme. Le « forçage génétique » est une manière d'essayer de disséminer des caractéristiques transgéniques au sein d'une population entière de plantes ou d'animaux (ici les moustiques)². Mais avant d'arriver à cette étape, 10.000 moustiques mâles stérilisés devraient être lâchés cette année dans trois villages

autour de Bobo Dioulasso.

Pour la société civile burkinabè, la principale crainte est que le forçage génétique devienne incontrôlable avec des conséquences imprévues auxquelles le Burkina Faso ne serait pas préparé. Elle recommande donc l'arrêt de cette expérience et le retour à des moyens de lutte contre le paludisme moins onéreux et sans risques potentiels pour la biodiversité.

Le Collectif citoyen pour l'agroécologie (CCAÉ) a rassemblé plus d'un millier de personnes pour manifester dans les rues de Ouagadougou le 2 juin 2018. « *Qu'est-ce qui prouve qu'en modifiant le gène de l'insecte, on ne va pas créer des mutants qui transmettront d'autres maladies plus graves ? Ensuite, il y a la question écologique : en réduisant cette espèce, on risque de créer un vide écologique et de déséquilibrer la chaîne alimentaire. Il y a beaucoup de doutes, nous ne pouvons pas accepter d'être utilisés comme des cobayes.* » lançait à la tribune Ali Tapsoba, porte-parole du CCAÉ.

Le mémorandum remis aux autorités burkinabè à cette occasion consigne leurs inquiétudes sur les recherches en cours et demande à l'Agence Nationale de Biosécurité (ANB) de ne pas donner l'autorisation pour le lâcher des moustiques. |

Lionel Tientega, Autre Terre asbl



1. « BT » fait référence à une toxine, le *Bacillus thuringiensis*, qui permet d'éliminer le ver rose, un ravageur des cotonniers extrêmement nuisible et répandu (www.lemonde.fr)

2. Third world network, Les moustiques génétiquement modifiés au Burkina Faso, Février 2018

Brèves

Festival du Film Alimenterre à Liège Du 17 au 20 octobre

À Liège, le festival Alimenterre fête sa 4e édition. Au programme, diverses projections dans des lieux culturels bien connus ! Mais aussi des moments d'échange lors de débats et d'ateliers ouverts à tous. Le Festival Alimenterre met en débat les enjeux agricoles et alimentaires mondiaux au sein de notre société. Il a pour objectif d'informer, mais aussi de proposer des pistes d'actions concrètes pour soutenir un modèle agricole plus équitable, plus respectueux de l'environnement et des écosystèmes.

Infos et réservations :
0471 71 16 55
www.festivalalimenterre.be



La 57^e Brocante Terre arrive bientôt !

Le vendredi 5 et le samedi 6 octobre 2018 aura lieu la 57e édition de la brocante Terre.

Le vendredi 5 octobre, dès 18 h, retrouvez-nous pour la brocante nocturne au profit d'Autre Terre et venez découvrir l'exposition d'artisanat réalisé à partir d'objets récupérés (upcycling).

Le samedi 6 octobre, de 8 h à 16 h, se déroulera la Grande brocante. Plus de 500 exposants ainsi que de la restauration seront au rendez-vous.

Retrouvez le programme complet sur www.brocanteterre.be

- lieu : Parc industriel des Hauts-Sarts, 4^e avenue 45 4040 Herstal
- Entrée : 1 € le vendredi, gratuit le samedi

On vous y attend nombreux !



12 premiers casiers solidaires à Liège.

Il y a un an, le projet des « Casiers Solidaires » était plébiscité par 527 Liégeois sur la plateforme de participation citoyenne « Réinventons Liège ». Porté par les asbl « Les Sentinelles de la Nuit », « Groupe Terre » et « Fleur Service Social », ce projet vise à renforcer la cohésion sociale et la propreté publique. Après une année de gestation en collaboration avec la Ville et le CPAS de Liège, le projet est enfin devenu réalité avec l'implantation des premiers casiers sur deux sites pilotes. L'objectif de ces casiers est de permettre aux personnes sans domicile fixe de déposer leurs biens indispensables dans un endroit sûr et socialement sécurisé. Une fois débarrassées de leur « barda », elles peuvent ainsi circuler plus facilement pour accomplir différentes démarches. Au bout d'un an, ce projet fera l'objet d'une évaluation par un comité de pilotage. Si celle-ci est positive, les trois associations espèrent l'implantation à terme de 60 casiers repartis sur différents sites. La réussite du projet réside dans une intégration harmonieuse au sein de la ville.

Au travers de ce projet, les Liégeois affichent leur solidarité avec celles et ceux qui ont tout perdu ou qui n'ont même jamais rien eu. Les casiers solidaires sont une manière concrète de rendre à ces citoyens un peu de leur dignité. Nous espérons que ces premiers casiers en appelleront d'autres.



Un nouveau magasin à Liège !

Les trois asbl Autre Terre, Terre et Fleur Service Social se sont associées pour l'ouverture d'un nouvel espace de vente commun.

Ce magasin de 900 mètres carrés, situé au 103, Boulevard Raymond Pointcarré à Liège, ouvrira ses portes fin septembre pour vous faire découvrir de nombreux objets de seconde main. Bibelots, meubles, vêtements et livres n'attendent plus que vous !

Ouverture : samedi 29 septembre

Horaires du magasin : du lundi au samedi de 9h à 18h

Adresse : 103, Boulevard Raymond Pointcarré – 4020 Liège

57^e ÉDITION

5 & 6 OCTOBRE 2018

BROCANTE

Terre
Zoning des Hauts-Sarts - 4^{ème} Avenue - Herstal

VENDREDI 5 OCTOBRE

**BROCANTE NOCTURNE
GRAND HALL COUVERT
EXPO D'ARTISANAT
DE 18H À 21H
ENTRÉE 1€**

SAMEDI 6 OCTOBRE

**GRANDE BROCANTE
500 EXPOSANTS
RESTAURATION
DE 08H À 16H
ENTRÉE GRATUITE**



www.facebook.com/ongautreterre



E.G. Ringo - Vincent Ouly - Autre Terre asbl, 4^{ème} avenue 45, 4040 Herstal

Réservations à partir du 03 septembre 2018
WWW.BROCANTE.TERRE.BE - 04/240.63.90

terre

est une publication destinée à promouvoir l'économie sociale et solidaire à travers des initiatives ainsi que des réflexions du Nord et du Sud.

Abonnement gratuit sur simple demande

T : +32 (0)4 240 68 48 - E : info@autreterre.org

www.autreterre.org - www.terre.be - www.entreprendreautrement.be



**Ne me jetez pas,
faites-moi circuler auprès
de vos proches !**